

VENDREDI 17 DECEMBRE 2021

RDV AVEC LE SONDAGE URINAIRE INTERMITTENT ET LA STOMIE

En France, près de 100 000 personnes vivent avec une stomie, et 50 000 doivent se sonder régulièrement. Une vie quotidienne bousculée qui a des conséquences majeures, physiques et psychologiques, pour les patients et leur entourage.

Quelles sont les pistes d'amélioration du parcours de soin et de vie pour ces patients ? Comment construire la prise en charge de demain ?

Patients, représentants d'associations de patients, professionnels de santé, et entreprises du groupe stomie incontinence du Snitem (Syndicat national de l'industrie des technologies médicales) ont partagé leurs expériences et leurs recommandations lors du « RDV avec le sondage urinaire intermittent et la stomie », organisé le 16/12 par le Snitem.

« Tous ensemble, associations de patients, soignants et entreprises du secteur, nous devons démontrer aux Pouvoirs Publics l'importance d'un parcours de soins mieux structuré, optimisé, pour une meilleure qualité de vie des 150 000 patients stomisés et auto-sondés en France. Les parcours existants en Allemagne ou au Royaume-Unis avec des soignants formés et reconnus peuvent servir d'exemple. »

Christian Fadier, président du groupe stomie incontinence du Snitem

Être porteur d'une stomie ou avoir recours à l'auto-sondage urinaire est un bouleversement de vie brutal et profond. Pour accepter ce changement et préserver une qualité de vie, les patients ont pu compter sur les innovations des dispositifs médicaux, les rendant plus discrets et plus faciles à utiliser. Ces évolutions leur permettent d'être autonomes et de pouvoir vivre avec moins de contraintes qu'auparavant.

Pour autant, afin de bien manipuler ces dispositifs, d'acquérir les gestes techniques précis, d'éviter les infections, il est primordial que chaque patient soit accompagné et qu'il bénéficie d'un réseau de soignants formés vers lesquels il peut se tourner en cas de question, ou de complications.

Un accompagnement des patients à harmoniser

Suite à l'annonce de la nécessité de la pose d'une stomie ou de recourir au sondage urinaire intermittent, l'apprentissage du patient au dispositif médical est réalisé dans un centre de soins. Ensuite le relais peut être pris par un infirmier au domicile du patient. La formation de stomathérapeute s'est développée, intégrant un aspect toujours technique sur le choix du DM et les gestes à acquérir, avec un accompagnement global du patient par rapport à ses activités, sa vie professionnelle... Cependant, les infirmiers spécialisés en stomathérapie ne sont pas assez nombreux (600 sur toute la France et très peu en ville).

Pour compléter cet accompagnement, et pour assurer ce suivi régulier indispensable, la téléconsultation est un très bon outil, quand tout se passe bien. En cas de complications, bien sûr, l'examen clinique est à privilégier. Par ailleurs, le pair à pair entre patients stomisés ou auto-sondés est très important, avec des conseils de vie, des partages d'expérience, un témoignage de la qualité de vie possible.

Des recommandations de pratiques en 2020 pour l'auto-sondage

Il aura fallu attendre 2020 pour avoir des recommandations internationales de sociétés savantes¹ pour harmoniser les pratiques sur le sondage urinaire intermittent. Aujourd'hui, les soignants sont encore peu formés à l'auto-sondage. Or, les indications augmentent, par exemple pour des patients qui en ont besoin suite à des complications prostatiques. Il est nécessaire de former beaucoup plus les soignants à ces techniques, aux gestes et à l'accompagnement des patients. Ces recommandations vont aider à réduire les inégalités qui existent aujourd'hui sur le territoire dans la prise en charge.

Un parcours de soins à renforcer

Aujourd'hui, la structure du parcours de soins et son financement global n'est pas assuré en France, ce qui entraîne notamment des inégalités importantes dans la prise en charge de ces patients selon leur localisation géographique. Il serait nécessaire de mettre en place un financement global d'une journée d'apprentissage dans un centre de soins, des passages de soignants ensuite au domicile plus nombreux, et d'un rappel d'apprentissage ultérieure au centre de soins. Pour organiser ces

¹ Recommandations de bonnes pratiques de l'Association française d'urologie (AFU), du Groupe de neuro-urologie de langue française (GENULF), de la Société française de médecine physique et de réadaptation (SOFMER) et de la Société interdisciplinaire francophone d'urodynamique et de pelvi-périnéologie (SIFUD-PP)
<https://www.urofrance.org/sites/default/files/fileadmin/documents/data/PU/2020/3247/75103/EN/1363279/main.pdf>

parcours de façon homogène sur tout le territoire, le nombre de personnel soignant spécialisé doit augmenter, à l'instar de ce qui existe dans des pays voisins. En Allemagne ou encore au Royaume-Uni, plus de 1500 stomathérapeutes se partagent le suivi des patients. Le parcours de soins est très bien structuré, avec un financement bien étudié. La prise en charge de ces patients déployée dans ces pays sont autant de solutions qui peuvent être déclinées en France.

L'optimisation de ces parcours de soins, en précisant les gestes, en évitant des infections, des complications ou des dégradations de la peau péristomiale, en réduisant les coûts de transports avec du personnel soignant formé à proximité, conduira à des économies pour le système de santé en même temps qu'une meilleure qualité de vie pour ces patients. Tous les intervenants de cette matinée appellent les Pouvoirs Publics à se mobiliser autour de ces parcours et de leur financement.

[Vous pouvez retrouver le replay de l'ensemble des sessions de ce Rendez-vous Avec le sondage intermittent et la stomie.](#)

A propos du Snitem

Créé en 1987, le Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (Snitem) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux y compris les entreprises impliquées dans le numérique en Santé. Il fédère plus de 550 entreprises françaises ou internationales dont la plupart ont la taille de PME ou d'ETI. Le Snitem est ainsi la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des Pouvoirs Publics.

Contacts

Relations presse / Agence PRPA :

Anne Pezet – anne.pezet@prpa.fr – 01 46 99 69 60 / 06 87 59 03 88

Mehdi Tazi – mehdi.tazi@prpa.fr – 01 77 35 60 89 / 06 59 20 55 82

Snitem :

Isabelle Dessales, directrice communication Snitem – isabelle.dessales@snitem.fr - 01 47 17 63 43